



**District Aube de Football**  
**Commission Départementale de l'Arbitrage**  
**Saison 2017-2018**  
**Procès-Verbal n°11**

---

Réunion du 03 avril 2018 à 18h45

Président de séance : SALINGUE François

Présents: BANRY Jean-Michel ; BOURDIER Sébastien ; CUNY Francis ; GOMAS Olivier (arrivée 19h40) ; GOMAS Yohann ; PEREIRA José ; SPAY Nicolas (arrivée 19h15)

Excusés: BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) ; PAULET Philippe ; PREMOSELLI Bernard ; RAYBAUDI Thierry

Assiste: BIDAULT François (CDRRFA)

---

François Salingue, président de la CDA ouvre la séance à 18h45

**1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°10**

Le PV n°10 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2. AUDITIONS :**

Laurent HOHMANN, à sa demande, est reçu à 19h. Il explique les raisons ayant conduit à son absence à la désignation du 29.10.2017 ainsi que son absence à la convocation de la CDA du 21.11.2017. Au regard des échanges de ce soir, la CDA lui communiquera, ainsi qu'à son club, sa décision.

### **3. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **3.1 Courriels reçus**

Le 14.03 Le club de FOOT 2000 demande la désignation d'un arbitre pour le 08.04.

Le 14.03 Thierry RAYBAUDI et Raphaël DELANDHUY sollicitent un retrait de désignation pour raisons professionnelles avec un justificatif.

Le 14.03 Mamadou CAMARA dépose, par l'intermédiaire de son club, une demande de retrait de désignation pour raison médicale avec justificatif. François Bidault annule le tutorat prévu ce jour. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 14.03 Rachid CHANDOURI formule une demande d'indisponibilité pour son frère Halim.

Le 14.03 Rachid KALAIYOU, après sa réussite à la candidature ligue, demande la procédure pour obtenir l'écusson Ligue. Il doit confirmer le terrain et la remise se fera au rassemblement de début de saison organisé par la CRA.

Le 14.03 Patrick MARIVAL se met à la disposition de la CDA pour le weekend du 1<sup>er</sup> Avril.

Le 15.03 Christophe BOURGIS interroge la CDA sur la situation d'un arbitre de son club.

Le 15.03 Claudie POULET indique les coordonnées d'une possible candidate à l'arbitrage. Après une prise d'informations par François, cette candidature n'est pas confirmée.

Le 15.03 Nabil BOULACHEB envoi un RIB à la Ligue suite à un match en R3.

Le 15.03 Patrick BLOND demande le type d'observation qu'il a à effectuer le 17.03. Nicolas lui répond.

Le 15.03 le RC de l'Aube sollicite la désignation d'un arbitre pour un match en avril.

Le 16.03 David MATHURIN, suite à l'annulation de son match du 18.03, se met à la disposition de la CDA. Il informe également de sa totale disponibilité durant ses congés du 1<sup>er</sup> au 21 avril.

Le 16.03 Mourad BENABDELLAH fournit un RIB suite à sa prestation en R3.

Le 16.03 Mahdi HABIBI manifeste son mécontentement de voir ses désignations modifiées trop souvent à son goût. François SALINGUE lui fait un rappel du règlement intérieur de la CDA et les risques qu'induit son attitude. Il lui demande également de prendre son mal en patience en ce qui concerne les reports car tout le monde est impacté par cela.

Le 16.03 Suite à un forfait tardif d'une équipe en U17, en lien avec la Commission des Compétitions, François SALINGUE prévient directement l'arbitre et son observateur.

Le 16.03 Loïc CALONNE interroge la CDA sur une possible désignation à venir. Olivier lui fait une première réponse le 19.03, complétée par une réponse de la CDA.

Le 16.03 Luca CHARPENTIER signale que son MyFFF est de nouveau opérationnel.

Le 16.03 Serge VEDEL, Président de Plancy, sollicite les coordonnées des clubs devant participer au plateau d'U11 que son club devait organiser le 17.03. Son message est transmis à la commission compétente.

Le 17.03 Véronique MAINGAUT informe que le jeune ANTONIJEVIC Nikola qu'elle observait à en raison des conditions atmosphériques, a déclaré le terrain impraticable. (Mail envoyé à l'ESTAC le 28/03 pour le rapport)

Le 17.03 Thomas DEWASME donne des explications pour son absence à désignation. Un rapport lui est demandé.

Le 17.03 Véronique MAINGAUT et Kenny TRANSLERT indiquent qu'en raison des conditions climatiques leurs observations n'ont pas eu lieu

Le 17.03 David AVERTISSIAN et Salif SANOGO envoient un mail indiquant que leur match n'a pas eu lieu en raison des conditions atmosphériques. Un rapport leur est demandé.

Le 17.03 David MATHURIN relance la CDA au sujet de ses désignations. François SALINGUE lui fait une réponse personnalisée.

Le 18.03 l'ASC FRESNOY CLEREY dépose une demande d'arbitre qui est transmise à Bernard

Le 18.03 Jean-Michel MAINGAUT informe la CDA qu'en raison des conditions climatiques, il ne s'est pas rendu à ses désignations.

Le 18.03 Christophe MOTTE envoie un certificat médical suite à son absence à désignation du 11.03.

Le 18.03 Yohann GOMAS fait savoir qu'en raison de l'absence de l'arbitre désigné, il n'a pas réalisé d'observation.

Le 18.03 Mahdi HABIBI demande la marche à suivre pour le remboursement des frais de déplacement lorsqu'un match n'a pas lieu. Sa situation relevant de la ligue. Il lui est demandé de se rapprocher de celle-ci.

Le 19.03 Mamadou CAMARA dépose, par l'intermédiaire de son club, une indisponibilité avec certificat médical. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 19.03 l'AS LA VALLEE D'ANGLURE demande la désignation d'un arbitre sur un match à venir.

Le 19.03 l'AS DROUPT formule une demande d'arbitre pour deux rencontres d'avril.

Le 19.03 l'AS ALBANIA dépose une demande d'arbitre hors délai des 21 jours.

Le 19.03 Nabil IRCHAD envoie un rapport avec photo pour expliquer le fait que son match n'a pas eu lieu.

Le 19.03 Sacha LAMOUREUX fait parvenir un RIB, transmis au DAF, pour mise à jour de son dossier.

Le 20.03 Le président du Torvilliers Athletic Club demande un changement d'arbitre désigné. François lui répond avec un mail expliquant le positionnement de la CDA le 27.03.

Le 20.03 Le FC BUCEY demande la désignation d'un arbitre pour un match d'avril.

Le 20.03 Christophe SEGARD, référent arbitre de l'ASVPO, attire l'attention sur la situation d'un de ses arbitres dernièrement auditionné par la CDA. La CDA valide partiellement la demande déposée par le jeune collègue.

Le 20.03 Christophe GRANGER questionne la CDA sur une désignation à venir.

Le 20.03 Loïc CALONNE sollicite la CDA pour un souci avec son MyFFF. Olivier est saisi de la situation et demande l'intervention du référent de la ligue dans ce domaine. Une solution est trouvée le 23.03.

Le 20.03 Floris DEGAND demande un changement de désignation pour éviter d'officier son club.

Le 21.03 Francis CUNY signale une double désignation pour un tutorat. François BIDAULT lui répond.

Le 22.03 Thomas COLLAVINI demande le retrait d'un tutorat pour raisons personnelles.

Le 22.03 Cédric BOUGE demande le retrait d'une observation pour raisons professionnelles.

Le 22.03 Mohamed LACHAL envoie un rapport disciplinaire suite à un match en U19.

Le 22.03 Sahim SAHLI demande s'il peut jouer lorsqu'il n'est pas désigné. Cela est possible mais pas en cas d'indisponibilité car celle-ci interdit toutes fonctions sur une feuille de match.

Le 22.03 Christophe BOURGIS demande une audience auprès de la CDA pour un arbitre de son club.

Le 23.03 David MATHURIN, suite au report de son match, se met à disposition de la CDA.

Le 23.03 Hervé PIMPERNET transmet une prolongation d'indisponibilité. Il reste néanmoins disponible pour tutorat ou observation.

Le 23.03 Maxence COFFINET signale une indisponibilité de dernière minute et fournit un certificat le 25.03. La CDA lui souhaite un bon rétablissement.

Le 23.03 Sidi Ahmed BENDAOUD fournit un certificat d'indisponibilité de deux mois.

Le 24.03 Jean-Claude THIEBLEMONT informe que l'arbitre qu'il devait observer n'a pas honoré sa désignation. François demande des explications à l'arbitre concerné. Olivier est saisi pour un souci avec le compte MyFFF

Le 24.03 Guillaume MORAIS envoie un rapport suite à l'absence d'une équipe à son match.

Le 24.03 Patrick BLOND demande la possibilité d'être prévenu de ses observations en sus de la publication MyFFF, en raison de ses autres missions pour le compte de la LGEF.

Le 24.03 Tristan FERNANDES sollicite la possibilité d'avoir un nouvel écusson. Une réponse lui est faite.

Le 25.03 Sahim SAHLI informe de son indisponibilité de dernière minute et fournit un certificat médical.

Le 25.03 Thierry NOBLET envoie un certificat d'indisponibilité. La CDA lui souhaite un bon rétablissement.

Le 25.03 Kenny TRANSLET rédige un rapport disciplinaire.

Le 25.03 David LOBREAU transmet un rapport disciplinaire.

Le 25.03 Francis CUNY signale une double désignation. François BIDAULT fait le nécessaire.

Le 25.03 Patrick MARIVAL indique des incidents sur son match. Un rapport lui est demandé qui est reçu le 27.03.

Le 25.03 Luca CHARPENTIER demande comment il peut obtenir le formulaire du rapport disciplinaire. La démarche lui est indiquée. Il signale le 26.03 ne pas réussir à valider son écrit. Olivier est sollicité

Le 25.03 Ahmed NAJI demande s'il peut faire un tutorat sans être formé. La CDA considère que son statut de D1 lui donne toutes compétences pour réaliser un tutorat qui n'est pas une observation.

Le 25.03 Alan GOUTHIER sollicite Francis pour la rédaction d'un rapport d'incident sur son match.

Le 25.03 le club de FOOT 2000 remercie l'arbitre auxiliaire pour sa prestation sur le match du jour. La CDA félicite la démarche du club et l'arbitre qui a officié.

Le 25.03 Abdou SAINDOU rédige un rapport disciplinaire qu'il corrige le 26.03.

Le 25.03 Berengeyh TOUNGHOU MAYOMBO (arbitre marnais) envoie un rapport disciplinaire d'un match d'U19

Le 26.03 Raphaël DELANDHUY informe être finalement disponible le 02.04 si besoin.

Le 26.03 Thierry RAYBAUDI, suite à l'absence d'une équipe, réalise un rapport circonstancié.

Le 26.03 Cédric CUISINIER envoie un certificat de reprise.

Le 26.03 Halim CHANDOURI fait parvenir un rapport disciplinaire et demande la révision d'une désignation. Thierry accède à sa demande.

Le 26.03 Éric GRILLE demande si un observateur, en cas de report d'un match, reste désigné sur le match à la date de reprogrammation de la rencontre. La réponse est non car les désignations sont refaites à chaque fois.

Le 26.03 Jean-Michel MAINGAUT rédige un rapport suite aux incidents observés durant une observation qui est transmis à la commission compétente.

Le 26.03 La commission des délégués envoie un rapport suite au constat d'absence d'un arbitre à son match.

Le 26.03 Alexandre PACHECO-PIRES souhaite connaître les raisons pour lesquelles il n'a pas un retour de son observation. Son observation a eu lieu sur un match de ligue et doit être validée par la CRA avant de lui être communiquée.

Le 26.03 David LOBREAU demande s'il est nécessaire d'avoir une formation pour pouvoir observer. Il demande également, en cas de désignation pour une observation, à ne pas faire trop de kilomètres.

Le 27.03 puis le 02.04 Antoine PIERRE signale une difficulté de saisie sur MyFFF. Olivier est sollicité

Le 27.03 Sophian BELHADI fait parvenir un certificat médical suite à son absence à désignation du 25.03.

Le 27.03 Rachid CHANDOURI propose ses services pour faire des tutorats ou observations.

Le 27.03 Clément TURPIN demande la correction d'une erreur de saisie sur son compte MyFFF.

Le 28.03 le FC BARBEREY dépose une demande d'arbitre officiel

Le 28.03 Mohamed LACHAL rédige un rapport disciplinaire

Le 28.03 Grégory RAMOND demande l'avancée du coup d'envoi de son match pour assister au match de l'ESTAC. François lui rappelle les règles de fonction pour les désignations : ce n'est pas l'arbitre qui choisit l'heure du coup d'envoi d'une partie

Le 29.03 Rachid CHANDOURI signale une indisponibilité pour observer le weekend du 07.04

Le 30.03 Samuel GUINOT, président du FC Vallant les Grès, demande un arbitre pour le match du 1<sup>er</sup> avril

Le 30.03 Farid EL BOUSSAIDI pose une indisponibilité de dernière minute pour raison professionnelle

Le 30.03 Maxence COFFINET indique avoir une désignation alors qu'il est encore blessé

Le 31.03 le président de Jeunesse Sportive Vaudoise alerte de l'absence d'un arbitre désigné

Le 31.03 Tristan FERNANDES fait parvenir un rapport disciplinaire

Le 31.03 Jean Michel MAINGAUT demande la conduite à tenir suite à une observation d'un jeune arbitre

Le 31.03 Francis CUNY signale l'absence à son match de l'arbitre qu'il devait observer et fait un rapport le 02.04

Le 31.03 Alan GOUTHIER interroge la CDA, via la boîte compétition, sur une possible désignation du 02.04 qui n'aura pas lieu car le match est reporté

Le 31.03 Thomas DEWASME informe de son impossibilité d'utiliser son MyFFF pour poser une indisponibilité. Olivier revoit le souci avec lui

Le 01.04 Messahoud TAKHEBARI explique les raisons de son absence à désignation

Le 01.04 l'AS BEUREY signale le forfait de son équipe. Son message est transmis à la commission compétente

Le 01.04 Bernard attire l'attention sur la mise en indisponibilité de longue durée d'un arbitre

Le 02.04 Rachid KALAIYOU pose une indisponibilité pour le 18.04. Cette situation est gérée par la ligue

Le 02.04 Ahmed NAJI et Nabil BOULACHEB rédigent un rapport suite à l'absence d'une équipe

Le 02.04 Yacine DIFALLAH produit un rapport disciplinaire

Le 02.04 Patrick BOUGE, président du FC MORGENDOIS signale le forfait de son équipe d'U15. Son mail est transmis à la commission compétente. Thierry informe l'arbitre concerné

LE 02.04 Clément KRAFT attire l'attention de la CDA sur ses désignations

Le 02.04 Abdou SAINDOU rédige un rapport disciplinaire. Il décrit par ailleurs le déroulé d'évènements graves survenus aux abords du terrain où il officiait. Le rapport circonstancié est transmis à la direction du DAF

Le 02.04 Fabien GUICHARD envoie une copie de son rapport disciplinaire d'un match de ligue

Le 03.04 Éric TOUSSAINT signale une indisponibilité pour raison professionnelle et fourni un justificatif

Le 03.04 Christophe GRANGER sollicite le retrait d'une désignation pour raison familiale

Le 03.04 L'ASOFA demande la désignation d'un arbitre pour un match de mai

Le 03.04 Anthony RYMARKIEWICK fournit un RIB pour mise à jour de son dossier. Il signale une erreur de manipulation de son MyFFF qu'Olivier demande au DAF de corriger.

Le 03.04 SAHI Salim demande s'il lui est possible après avoir rempli ses obligations en lien avec le statut de l'arbitrage (15 matchs) de se mettre en indisponibilité de l'arbitrage pour endosser la fonction de joueur. La réponse est oui.

Le 03.04 Patrick HAZOUARD de l'AS MARIGNY informe de son indisponibilité du 03.04 au 30.04 et communique les coordonnées de son remplaçant. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

### **3.2 Informations diverses**

Le souci avec son MyFFF de Loïs FAGIOLINI est résolu par le DAF le 14.03. Il est demandé à l'ensemble des arbitres de bien être attentif au motif saisi sur leurs MyFFF lorsqu'ils demandent une indisponibilité.

Nicolas SPAY remercie la CDA pour la désignation qu'il a partagée avec Denis DERENNE et Thierry RAYBAUDI, qui se joint aux remerciements, sur les finales Académiques de Futsal universitaire. Il suggère de prévoir une formation destinée aux arbitres intéressés par le futsal.

Sur le même sujet, François SALINGUE échange avec Christophe DELISSUS suite à la possibilité de faire participer des candidats à la formation d'arbitre futsal du 24.03.18 à BOUZY dans une perspective de la mise en place d'un championnat ligue. Formation annulée en raison d'un trop faible nombre d'inscrits.

Le pôle jeune du DAF puis François SALINGUE informent les jeunes arbitres retenus pour officier sur les finales Départementale Festival U13 pour leur donner les instructions nécessaires au bon déroulé de la journée.

La CDA condamne fermement les graves événements survenus en marge d'un match du 01.04. De tels agissements sont inadmissibles dans une société civilisée et encore moins dans une enceinte sportive.

### **3.3 Informations District**

Au regard des conditions atmosphériques, le DAF décide le 18.03 dans la matinée de reporter l'ensemble des matchs de la journée.

Madame Claudie POULET, secrétaire générale du district aube de football adresse un courrier à l'ensemble des commissions pour attirer l'attention sur le fait que certains membres de commission ne sont pas licenciés. La CDA, pour sa part, n'est pas concernée par cette problématique.

Les sanctions de la CDA du 13.03 et la convocation pour la CDA du 03.04 sont envoyées par le DAF le 26.03.

### **3.3.1 La commission des compétitions informe :**

Le 14.03 que le match FCAT 2 / NORD EST AUBOIS 1 en U15 Excellence du 17.03 se jouera au stade Emile Buck de La Rivière De Corps.

Le 15.03 que le match FOOT SEINE U15 / ASOFA-MARIGNY en U15 Excellence prévu le 17.03 à 15h à Saint-Mesmin est inversé et se jouera au stade municipal de Mesnil Saint Loup.

Le 15.03 que le match E.S.N.A / NOGENTAIS FC 2 en U15 1<sup>ère</sup> Division gr. A prévu au stade municipal de Mailly le Camp le 17.03 à 15h se jouera au stade Casumaro de Plancy l'Abbaye.

Le 15.03 du forfait général de l'équipe U19 de MONTMIRAIL SC qui évolue en CRITERIUM U19 inter-districts.

Le 16.03 du forfait de l'équipe de SEINE-BARSE2 en U17 dans le match qui l'opposait le 17.03 à FOOT SEINE.

Le 16.03 du report des matchs :

- FCAT 2 / NORD EST AUBOIS 1 en U15 Excellence du 17.03 au 28.04 à 15h ;
- ET. CHAPELAINE / FC NOGENTAIS 2 en U17 District du 17.03 au 08.05 à 15h ;
- ST JULIEN 2 / MARIGNY-ASOFA en U17 District du 17.03 au 19.05 à 15h ;
- FCAT2-CRENEY / LUSIGNY 2 en U17 District du 17.03 au 21.05 à 15h.

Le 20.03 que l'équipe NORD EST AUBOIS 1 évoluant dans le championnat U15 Excellence jouera le reste de ses matchs sur le stade municipal de Brienne Le Château.

Le 21.03 que le match FC MORGEND-PORT. ROM. 2 / TROYES MUNICIPAUX 2 en U15 1<sup>ère</sup> Division gr. A du 24.03 se jouera au stade Charles Marcilly à ANGLURE.

Le 21.03 que le match SEINE-BARSE 2 / VAUDOISE-VIREY en U17 District du 24.03 est avancé à 13h30.

Le 21.03 que le match ASVPO-AGT 1 / CRENEY-LUSIGNY 2 en U15 Excellence du 24.03 se jouera au stade de Songis à 14h30.

Le 22.03 du forfait de ST JULIEN 2 pour le match du 24.03 l'opposant à ASVPO-AGT 2 en U15 1<sup>ère</sup> Division gr. B, ainsi que la liste de matchs remis.

Le 23.03 du report à une date ultérieure du match A.S.L.O / JS ST JULIEN 2 en U17 District du 24.03.

Le 23.03 du report du match FCAT 3 - ROSIERES OM en U15 1<sup>ère</sup> division gr. B du 24.03 au 28.04 à 15h.

Le 27.03 que les matchs :

- JS VAUDOISE 2 - ASIAT 2 en Coupe Daniel Roy du 01.04 est avancé à 14h
- FOOT SEINE 1 - SAINT ETIENNE 1 en Coupe de l'Aube U15 du 31.03 à 15 h 00 se déroulera sur le terrain de Villette suite à commun accord entre les 2 clubs.



Le 29.03 que les matchs :

- SAINTE SAVINE 1 – BUCEY FC1 en D4 poule A du 1<sup>er</sup> avril 2018 à 15 h se déroulera sur le stade GEORGES RINCENT aux NOES PRES TROYES.
- FC MALGACHE 1 – CHESTERFIELD FC 1 en COUPE ELITE du 1<sup>er</sup> avril 2018 à 15 h se déroulera au complexe Yves PREDIERI à la Chapelle St Luc

Le 30.03 du FORFAIT GENERAL de SAINT JULIEN 2 en U15, ainsi que du report à une date ultérieure des matchs :

- FC NOGENTAIS 2 – VAUDOISE/VIREY 1 en championnat U17 du lundi 2 avril 2018
- FCAT 2 - FOOT SEINE 1 en championnat U17 de ce lundi 2 avril 2018
- US DIENVILLE 1-VOIGNY 1 en D3 poule C du 1er avril 2018
- STADE BRIENNOIS 1-FC ST MESMIN 2 en D1 du 01 avril 2018. Les arbitres Marnais devant dans le cadre des échanges entre nos deux districts arbitrer ce match sont infirmés de son report

Le 30.03 que le match A. VILLENAUXE - A.E.S TROYENNE 1 en championnat D4 A du dimanche 01/04/18 à 15h n'aura pas lieu. L'A.E.S TROYENNE étant en infraction à l'article 4 alinéa 4.6 des RP LGEF lui occasionnant la perte du match par pénalité.

Le 03.04 que le match CRENEY-LUSIGNY2 / ST ETIENNE SOUS BARBUISE en U15 EXCELLENCE du 28.04.18 est avancé au 11.04.18 à 18h.

### **3.4 Informations Ligue**

Georges CECCALDI demande des précisions à François SALINGUE suite à la réception d'un mail d'un JAL Aubeois. Le président de la CDA lui répond et l'invite à se rapprocher de la CRA Champagne-Ardenne.

François SALINGUE transmet le tableau mensuel de l'effectif de la CDA10 au 01/04/2018.

#### **3.4.1 Informations de la CRA**

François SALINGUE envoie à la CRA Grand-Est la liste des licenciés ou membres de la commission des arbitres pouvant faire l'objet d'une récompense de la part de la LGEF (10 ans d'arbitrage = médaille de Ligue Bronze ; 15 ans d'arbitrage = médaille de Ligue Argent ; 20 ans d'arbitrage = médaille de Ligue Or)

François SALINGUE échange, par courriel, avec le président du territoire Champagne-Ardenne au sujet du match de R3 ayant vu un arbitre de district assumer le centre en raison de l'absence de l'arbitre désigné.

La CDA est interpellé suite à l'absence de deux AA sur un match en R3. Le problème est vu en CDA ce jour.

### **3.4.2 La commission des compétitions Ligue informe :**

Le 14.03 de la programmation des rencontres en retard pour les compétitions féminines du territoire Champagne-Ardenne.

Le 16.03 la liste des matchs reportés sur le weekend du 17 et 19 mars sur le territoire Champagne-Ardenne.

Le 16.03 que le match en U15 PH du 17.03 opposant AFM Romilly à MARNAVAL SC et celui en U19 DH du 18.03 opposant AFM Romilly à FCAT se joueront au Stade des Droits de l'Enfant à Romilly-sur-Seine.

Le 18.03 à 9h30 du report de l'ensemble des matchs de la journée pour raison climatique.

Le 23.03 de la liste des rencontres de Ligue des 24 et 25 mars 2018 reportées à une date ultérieure.

Le 27.03 que les matchs :

- FCAT - ESTAC, en féminines, du 04.04 se jouera sur Terrain Synthétique au Complexe Sportif de l'Aube à Rosières près Troyes avec un coup d'envoi à 19h ;
- FCAT - VILLERS SEMEUSE, en féminines, du 02.04 se jouera sur Terrain Synthétique au Complexe Sportif de l'Aube à Rosières près Troyes à 15h ;
- F.C. AGGLO TROYENNE - REIMS SAINTE ANNE en U19 se jouera au Complexe Sportif Henri Jacquot à Pont Sainte-Marie le 01.04 à 13h15 ;
- FCAT - CERNAY BERRU LAVANNES en R3 se jouera sur Terrain Synthétique au Complexe Sportif de l'Aube à Rosières près Troyes, le 01.04 à 15h ;
- F.C. AGGLO TROYENNE – CORMONTREUIL F.C. du 31.03 se jouera sur Terrain Synthétique au Complexe Sportif de l'Aube à Rosières près Troyes à 14h ;
- SAINT MESMIN F.C. – AUBE SUD VANNE PAYS D'OTHE du 31.03 se jouera sur Terrain Synthétique au Complexe Sportif de l'Aube à Rosières près Troyes à 16h ;
- FCAT - SAINT MARTIN LA VEUVE RECY en U15 se jouera au Complexe Sportif Henri Jacquot à Pont Sainte-Marie le 31.03 à 15h30.

Le 30.03 la liste des rencontres du week-end du 31 mars au 2 avril 2018 reportées à une date ultérieure.

## **4. DESIGNATIONS**

### **4.1 Adultes (Bernard Prémoselli)**

Bernard prévient le 17.03 que le 25.02 sur le match BAROVILLE - 3 VALLEES l'arbitre BOUTICH Youcef, ayant démissionné de l'arbitrage depuis, était absent. François SALINGUE adresse un mail d'excuse de la part de la CDA au président du club de BAROVILLE qui avait manifesté son mécontentement de cet état de fait auprès d'un délégué.

Gowsan MAHALINGAM demande à finir la saison en qualité d'AA suite à un match compliqué. La CDA accède partiellement à sa demande en lui proposant de reprendre des fonctions d'arbitres assistants dans un premier temps, avant un retour au centre jusqu'à la fin de la saison.

Bernard est sollicité pour désigner un arbitre suite à la décision de la commission d'appel départementale de refaire rejoué un match avec désignation d'un arbitre officiel et en présence d'un délégué.

Suite à une remarque de Jean-Michel, Thierry ajuste ses désignations en U19.

François SALINGUE tient à remercier Jean-Louis MAZZEO et Jean-Michel TAVERNE pour leur présence et leur aide pour communiquer aux arbitres l'annulation des matchs du 18.03. Il remercie également Bernard d'avoir contacté tous les arbitres désignés sur des compétitions de Ligue.

### **4.2 Jeunes (Thierry Raybaudi)**

En raison des soucis avec MyFFF que rencontre Loïc CALONNE, Thierry lui envoie ses désignations par mail.

Dans le cadre de la finale départementale du Festival U13 du 24.03, François relance les jeunes arbitres retenus pour cette journée afin de les briefer sur le déroulé pratique de la journée.

Le 23.03, le DAF annonce à Thierry que Rachid AIT AMEUR est désormais désignable. Il reste deux jeunes arbitres de la FIA de novembre dont l'état du dossier ne permet pas de les désigner.

Le 27.03 Clément TURPIN est mis sur la liste des jeunes arbitres à la disposition de Thierry. Après échange avec la direction du DAF sur la situation de ce jeune arbitre, il s'avère que son dossier n'est pas complet.

Thierry doit ajuster ses désignations suite à des indisponibilités de dernières minutes

Notre CTA, Bastien DECHEPY, sollicite la désignation de deux JAD pour l'arbitrage de la finale territoriale du festival U13 qui se déroulera le samedi 7 avril 2018 à Avize. François SALINGUE lui communique le nom des deux jeunes retenus.

### **4.3 Observations – Tutorats**

Christophe SEGARD signale que sa nouvelle fonction de délégué ne lui permettait plus de faire de l'observation ou du tutorat. François BIDAULT revoit ses désignations.

François SALINGUE fait un mail à l'ensemble des arbitres D1 et ligue relatif aux tutorats et aux attentes de la CDA du fait du grand nombre de tutorats à effectuer. Nicolas SPAY leur communique les démarches à effectuer dans le cadre du tutorat.

François BIDAULT indique qu'il lui reste à programmer 11 observations pour les JAD et 38 pour les jeunes stagiaires. Il informe par ailleurs avoir assisté aux prestations de nos jeunes arbitres désignés sur le festival U13. Il fait un retour sur cet évènement qui s'est déroulé dans un bon état d'esprit général.

Nicolas envoie au DAF la liste des observations réalisées en ligue par des observateurs de la CDA afin de procéder à leur défraiement.

### **4.4 Disciplines /amendes**

Jean-Michel attire l'attention de la CDA sur la teneur d'un rapport d'un observateur laissant apparaître une défaillance d'un arbitre sur le plan disciplinaire. Il rappelle que le fait « d'oublier » de mentionner des faits sur la feuille annexe à la FMI équivaut à une non sanction même si un rapport est fait. Jean-Michel indique par ailleurs que des arbitres continuent d'être sanctionnés financièrement suite à des oublis tels que : score du match ou non utilisation de l'annexe suite à exclusion.

## **5. ETDA**

### **5.1 Formation Ligue adultes et jeunes**

#### **5.1.1 Adultes**

Sébastien prévoit une séance de travail au DAF le 05.04.18 avec les 5 candidats. Il est prévu de leur faire passer le 18.05.18 le test physique et le 25.05.18 le test probatoire ligue.

#### **5.1.2 Jeunes**

Yohann informe l'ensemble de nos jeunes arbitres participant à cette formation de la reprise des séances de travail le 21.04 de 9h30 à 12h00 au DAF. A ce jour, seul 3 des 9 arbitres ont confirmé leurs présences à la prochaine séance de travail au DAF.

## **5.2 Pôle physique**

Les séances d'entraînement collectif continuent avec une légère augmentation de l'effectif

## **5.3 Pôle Potentiel Talent**

François BIDAULT revoit les potentiels talents dans les prochains temps

## **5.4 Formation Initiale en Arbitrage (FIA)**

Les convocations des encadrants sont envoyées le 17.03 par François SALINGUE. Le DAF a confirmation de la réservation d'un terrain le 21.03 au prix de 70 euros par journée de formation, ainsi que la réservation d'une salle du Centre sportif.

Au regard du peu d'inscrit au 26.03, une relance aux clubs est faite. La FIA d'avril est finalement annulée car il n'y a que 3 inscrits. Le DAF informe les préinscrits le 03.04 et annule les réservations effectuées.

## **5.5 Formation arbitres auxiliaires**

François demande au DAF, le 18.03, la publication de la fiche d'inscription pour les candidats intéressés par cette formation ainsi que l'envoi des convocations pour ceux relevant d'un recyclage. Il effectue par la même occasion la demande de réservation d'une salle.

Pour les personnes désireuses de passer cette formation la fiche de candidature à la formation d'arbitre auxiliaire est envoyée aux clubs du district et publiée sur le site du DAF.

La formation est finalement annulée le 03.04 car peu d'inscrit. Le DAF prévient les préinscrits le 03.04

Les convocations pour le recyclage des arbitres auxiliaires sont envoyées par le DAF le 22.03. A ce jour, seul Dominique CALIO informe de son indisponibilité pour cette séance.

## **6. PRESENTATION DU TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTERIEUR**

François SALINGUE et le groupe de travail sur le règlement intérieur présentent les modifications faites sur le règlement intérieur pour la saison 2018-2019 et exposent les lignes conductrices et les choix opérés. Les membres présents valident les modifications proposées par le groupe.

Le règlement intérieur fera l'objet d'un envoi au Président de la CRA LGEF pour qu'il émette un avis avant présentation au Comité Directeur du District Aube de Football.

## 7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

- Olivier GOMAS fait part des difficultés rencontrés avec certains comptes myfff pour lesquels le District n'a pas la main alors que parfois il ne s'agit que d'un oubli de civilité renseignée.
- Jean-Michel BANRY indique que les observateurs sont toujours supprimés des FMI à l'issue des rencontres. François remonte le problème à la CRA.
- Nicolas SPAY demande comment les autres District gèrent les rapports d'observations lorsque celles-ci sont effectuées sur des rencontres de niveau Ligue. François ayant posé cette question lors de la dernière CRA indique qu'ils sont restés au format papier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, François Salingue, lève la séance à 21h 30

Prochaine réunion n° 12 de la C.D.A. le 26.04.2018 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA